

Cf. guide technique SDA

**OBJECTIF**

SDA est une application académique permettant à des élèves restés, en attente d'affectation en voie professionnelle à l'issue de la campagne Affelnet-Lycée, d'être inscrits au fil de l'eau à partir des données d'Affelnet-Lycée qui sont basculées dans SDA. Elle garantit un traitement équitable pour les élèves en fonction de leur situation (non affectés, emménageant, affectés non inscrits...).



**Même si votre base élève a été mise à jour à l'issue du tour Affelnet-Lycée, vous devez impérativement indiquer dans SDA les élèves inscrits sur vos formations car les deux bases sont indépendantes.**

**PUBLIC CONCERNE**

Formations du palier 3<sup>e</sup> (1<sup>re</sup> année de CAP / 2<sup>nde</sup> pro) :

- Elèves de 3<sup>e</sup> générale, 3<sup>e</sup> Prépa-pro, 3<sup>e</sup> Alternance (DALI), 3<sup>e</sup> SEGPA, 3<sup>e</sup> EANA, MLDS, RFI, 1<sup>re</sup> année de CAP, 2<sup>nde</sup> pro et 2<sup>nde</sup> GT.

Formations du palier 2<sup>nde</sup> (1CAP1 / 1<sup>re</sup> pro) :

- Elèves de 2<sup>nde</sup> GT, terminale CAP (MLDS, RFI et EANA de même niveau scolaire)

Ces élèves doivent être dans une des situations suivantes :

- non affectés en voie professionnelle à l'issue d'Affelnet-Lycée
- emménageant sur l'académie
- affectés en voie professionnelle, mais n'ayant pas procédé à leur inscription
- n'ayant pas participé à Affelnet-Lycée

**PROCEDURE**

SDA se déroule en deux phases :

Phase 1

- Les établissements d'accueil doivent impérativement renseigner sur l'application SDA les élèves inscrits et non-inscrits à partir des affectés par le tour principal d'Affelnet-Lycée. Cela permet d'obtenir un état réel des places vacantes. En parallèle les élèves inscrits doivent être renseignés dans la base élèves.
- Les établissements d'origine doivent :
  - suivre l'état d'inscription de leurs élèves affectés (relance d'élèves si nécessaire)
  - signaler toute sortie du dispositif

Rappel : Tout élève noté « non inscrit » par l'établissement d'accueil ou « sortie du dispositif » par l'établissement d'origine libère une place dans SDA pour un autre élève.

Phase 2

- Les établissements d'origine doivent recevoir les élèves non affectés afin de saisir de nouveaux vœux via l'application SDA.
- Les établissements d'accueil doivent contacter les candidats à leurs formations afin de leur proposer une inscription. Il est impératif de mettre à jour l'état d'inscription dans l'application, et de reporter l'information dans la BEE.

Rappel : Les places vacantes affichées pour chaque formation sont actualisées en temps réel à chaque inscription d'un élève dans SDA par le chef d'établissement d'accueil.



**Tout élève inscrit hors de l'application SDA fausse les informations données en temps réel et nuit au bon déroulement de la procédure.**

**CALENDRIER**

Phase 1	Phase 2
Du 29 juin au 06 juillet à 12h	Du 09 au 20 juillet <b>ATTENTION : PAS DE REOUVERTURE EN AOUT, suite à l'organisation du tour suivant Affelnet-Lycée</b>

**ASSISTANCE**

- Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le SAIO ([ce.saio-prebac@ac-creteil.fr](mailto:ce.saio-prebac@ac-creteil.fr)) ou le service scolarité de la DSDEN de votre département.
- Pour tout problème technique (accès à l'application, bugs...), vous pouvez effectuer un ticket Cechoia (<http://assistance.ac-creteil.fr>)